

DOSSIER D'ADMISSION EN CLASSE DE LYCÉE  
DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

Élèves issus de l'enseignement privé hors contrat, à l'étranger hors AEF  
ou scolarisés à domicile

Enseignement Général et Technologique

C.A.P.

Baccalauréat Professionnel

ÉTAT CIVIL

NOM : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Numéro de téléphone : .....

Adresse : .....

SCOLARITÉ

Établissement fréquenté en 2019-2020 : .....

Classe suivie en 2019-2020 : ..... 2018/2019 : ..... 2017/2018 : .....

Langues Vivantes étudiées : .....

ADMISSION SOLLICITÉE

**Voie générale ou technologique**

en classe de Seconde Générale et Technologique

en classe de Première Générale, enseignements de spécialités souhaités (indiquer 3 souhaits) :

- .....  
- .....  
- .....

en classe de Première Technologique       STMG       ST2S       STL       STI2D       STHR

en classe de Terminale Générale

- .....  
- .....

en classe de Terminale Technologique       STMG       ST2S       STL       STI2D       STHR

**Voie professionnelle**

en classe de Seconde Professionnelle (Bac pro 3 ans) ou première année de CAP

DOSSIER D'ADMISSION EN CLASSE DE LYCÉE  
DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

Élèves issus de l'enseignement privé hors contrat, à l'étranger hors AEF  
ou scolarisés à domicile

VŒUX D'AFFECTATION

En cas d'admission, précisez la section et/ou la spécialité ou famille de métiers : .....

.....

ÉTABLISSEMENTS SOLLICITÉS

- Vœu 1 : .....
- Vœu 2 : .....
- Vœu 3 : .....
- Vœu 4 : .....
- Vœu 5 : .....
- Vœu 6 : .....
- Vœu 7 : .....
- Vœu 8 : .....
- Vœu 9 : .....
- Vœu 10 : .....

Date : .....

Signature du représentant légal :

LISTE DES PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER

o Documents scolaires :

- Photocopies des bulletins trimestriels années scolaires 2017/2018 – 2018/2019 – 2019/2020;
- Certificat de scolarité et/ou certificat d'exeat.

Sur les bulletins doivent figurer obligatoirement l'entête précis de l'établissement, le cachet de l'établissement et la signature du chef d'établissement ou de son représentant.

o Documents administratifs :

- Pièce d'identité de l'élève avec photo ;
- Photocopie du livret de famille (pages concernant le représentant légal de l'enfant ainsi que la page concernant l'élève) \* ;
- Photocopie d'un justificatif de domicile, au nom du représentant légal de l'élève, datant de moins de trois mois.

\* Si le représentant légal n'est pas le père ou la mère, attestation de tutelle ou délégation d'autorité parentale établie par un tribunal.

❖ Les documents correspondants à une adresse professionnelle (factures de téléphone, les quittances de loyer, etc.) ne sont pas acceptés ;

Les dossiers seront adressés en respectant la date indiquée sur le calendrier départemental, dernier délai, à la Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) concernée en 1<sup>er</sup> vœu.



EXAMEN D'ADMISSION

pour les élèves issus de l'enseignement privé hors contrat ou scolarisés à l'étranger hors AEFÉ, ou scolarisés à domicile

**À REMPLIR PAR L'ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL SOLlicitÉ EN VŒU 1**

Examen passé le (date) : ..... à (établissement) : .....

Résultats obtenus pour l'admission en classe de : .....

Matières (à compléter)	Notes sur 20	Observations
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

Résultat - L'élève mentionné ci-dessus est

ADMIS(E)                       REFUSÉ(E)

à ....., le .....

Le chef d'établissement, président du Jury :

NOM : .....

Prénom : .....

Signature :

*Cachet de l'établissement obligatoire*

❖ L'organisation des épreuves (convocation, modalités et date) est placée sous la responsabilité du chef de l'établissement d'accueil sollicité en vœu 1 ;

Les élèves admis participent ensuite aux mêmes procédures d'affectation que les élèves de l'enseignement public (saisie des vœux par la DSDEN), la réussite à l'examen ayant valeur de décision d'orientation mais pas d'affectation ;

Les résultats des épreuves devront tous être retournés à la DSDEN concernée en 1<sup>er</sup> vœu à la date indiquée sur le calendrier départemental (post 3<sup>ème</sup> et entrée 1<sup>ère</sup>).

## Descriptif des épreuves pour l'admission en lycée de l'enseignement public – Rentrée 2020

Élèves scolarisés dans un établissement privé hors contrat ou à l'étranger hors AEFE  
ou scolarisés à domicile

### LYCÉES PROFESSIONNELS

Niveaux	Epreuves	Durée	Coefficient
Entrée en 2 <sup>nd</sup> e professionnelle et CAP	Français	1 heure	1
	Mathématiques	1 heure	1

### LYCÉES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Niveaux	Séries	Epreuves	Durée	Coefficient
Entrée en 2 <sup>nd</sup> e GT		Français	2 heures	1
		Mathématiques	2 heures	1
		Langue Vivante A	1 heure	1
Entrée en 1 <sup>ère</sup>	Générale	Français	2 heures	1
		Mathématiques		
		Langue Vivante A	2 heures	1
		Autres disciplines laissées à l'appréciation du chef d'établissement ?	1 heure	1
	STI2D	Mathématiques	2 heures	1
		Discipline technologique	2 heures	1
STMG	Français	2 heures	1	
	Langue vivante A	2 heures	1	
Entrée en terminale	Contrôle laissé à l'initiative du chef d'établissement			

- ❖ L'organisation des épreuves (convocation, modalités et date) est placée sous la responsabilité du chef de l'établissement d'accueil sollicité en vœu 1.